

GROUPE SOFINOR

■ **CABINETS PARTENAIRES**

M. Dariel - G. Fatout - L. Mahier - A. Mazoyer - C. Sannier - S. Houtteville
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SOFINOR AUDIT

N° de SIRET 504 654 831 000 16

Société d'Expertise Comptable au capital de 90 000 €
inscrite au tableau de la région de Rouen-Normandie

www.sofinor.net

Téléphone : 02 33 20 17 50 - Télécopie : 02 33 20 53 67
E-mail : secretariat@sofinor.eu

ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS DE TOURLAVILLE

Siège social : Rue des cités Tourlaville ,
50 110 Cherbourg-en-Cotentin

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/08/2018

Cabinet Marc Dariel

Siège social : 195, Rue des Ajoncs Tourlaville,
50 110 Cherbourg-en-Cotentin

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

■ SOFINOR	195, rue des Ajoncs - 50110 Cherbourg en Cotentin	Siret 330 055 864 00046	■ COGEVAL	1, rue du Mont Castre - 50310 Montebourg	Siret 313 075 822 00095
■ SOFINOR	17, place de la République - 76500 Elbeuf	Siret 330 055 864 00053	■ GESTA	1, rue du Mont Castre - 50310 Montebourg	Siret 381 912 336 00033
■ SOFINOR CAEN	10, rue J-L Cartigny - 14760 Bretteville sur Odon	Siret 807 509 534 00010	■ SOCOGEAC	ZA Le Mingrelin - 50500 St Hilaire Petitville	Siret 479 529 463 00040
■ SOFINOR CAEN	16, rue Alfred Nobel - 14123 Ifs	Siret 390 634 764 00075	■ SOCOGEAC	7, avenue Maréchal Leclerc - 50400 Granville	Siret 479 529 463 00016
■ SOFINOR CAEN	1, quai de la Druance - 14110 Condé sur Noireau	Siret 390 634 764 00091	■ SOFINOR EVREUX	60, Rue Clément Ader - 27000 Evreux	Siret 440 764 215 00057
■ COGEVAL	195, rue des Ajoncs - 50110 Cherbourg en Cotentin	Siret 313 075 822 00087	■ SOFINOR BERNAY	1717, Rte de Broglie - 27300 Bernay	Siret 508 626 017 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/08/2018

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS DE TOURLAVILLE

I Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS DE TOURLAVILLE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/08/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

II Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS DE TOURLAVILLE.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport financier ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R. 612-2 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement, la non-communication et la non-présentation du rapport financier constituent une violation des dispositions des articles L. 612-4 et R. 612-2 du code de commerce.

V Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.

VI Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

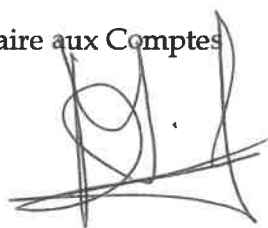
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 31/10/2018

Le Commissaire aux Comptes

Marc Dariel

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'M' and 'D' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
-

ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS TOURLAVILLE

PASSIF (bilan avant répartition)		Exercice N EUROS 01/09/2017 31/08/2018	Exercice N-1 EUROS 01/09/2016 31/08/2017
S O C I A T I F S D E T T E S	F Fonds associatifs sans droit de reprise O Fonds associatifs avec droit de reprise N Ecart de réévaluation D Réserves S Report à nouveau (a) dont résultat sous contrôle des tiers financeurs R ésultat comptable de l'exercice (b) A Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme S Provisions réglementées S Droits des propriétaires (commodat)		
	TOTAL I	258598	270234
	A Provisions pour risques T Provisions pour charges I Fonds dédiés (1)	0 106664	0 138763
	TOTAL II	106664	138763
	D Emprunts obligataires (1) E Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) et (2) T Emprunts et dettes financières divers (1) T Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (d) E Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c) S Dettes fiscales et sociales S Dettes sur immobilisations et comptes rattachés A utres dettes I nstruments de trésorerie P roduits constatés d'avance	0 46932 76098 1400 137957	0 44919 93398 1559 129563
	TOTAL III	262387	269438
	Ecart de conversion passif (IV)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	627649	678435
	(1) dont à moins d'un an dont à plus d'un an (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(a) montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés (b) montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit (c) dette sur achats ou prestations de services (d) à l'exception, pour application de (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	ENGAGEMENTS DONNES		

ASSOCIATION CLUB LOISIRS DE TOURLAVILLE ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		brut	amortissements et provisions (à déduire)	net EUROS 31/08/2018	net EUROS 31/08/2017
A C T I F	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : droits et valeurs similaires	3708	3708	0	0
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16789	13822	2967	4746
	Autres	68883	53254	15629	17060
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
L I S E	Immobilisations financières (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	5		5	5
	Prêts				
	Autres	7096		7096	5296
	TOTAL I	96481	70784	25697	27107
	Stock et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
C T I F	En cours de production (biens et services) (a)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1712		1712	2345
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	24609		24609	12458
	Autres	72048		72048	43115
	Valeurs mobilières de placement	170548		170548	167376
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	315458		315458	406279
N T	Charges constatées d'avance (3)	17577		17577	19755
	TOTAL II	601952	0	601952	651328
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		698433	70784	627649	678435
(1) droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
(a) à ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services, d'autre part.					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutaires compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

ASSOCIATION CLUB LOISIRS DE TOURLAVILLE
COMPTES DE RESULTAT DE L' EXERCICE

EUROS 31/08/2018 EUROS 31/08/2017

	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers) (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	230066	261604
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	230066	261604
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	528388	554814
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	41584	24910
Cotisations	22128	22338
Autres produits (hors cotisations)	145062	88074
TOTAL I	967228	951740
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2)		
Achats de marchandises (c)		
Variation de stock (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variation de stock (d)		
Autres achats et charges externes	358625	323030
Impôts, taxes et versements assimilés	18432	18457
Salaires et traitements	450549	436198
Charges sociales	168441	160005
Dotations aux amortissements, provisions et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (e)	5185	5559
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1158	1513
TOTAL II	1002390	944762
1. RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-35161	6978
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
Produits financiers :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2488	2184
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3178	3178
TOTAL V	5666	5362
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	0	0
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	0	0

	Exercice N	Exercice N-1
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5666	5362
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-29495	12340
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	638	476
Sur opérations en capital	257	257
reprises sur provisions et transferts de charges	45119	0
TOTAL VII	46014	733
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	14420	1725
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13020	8519
Variation de stock (d)		
TOTAL VIII	27440	10244
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18574	-9511
Impôts sur les sociétés (IX)	458	338
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1018908	957835
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1030287	955345
<u>SOLDE INTERMEDIAIRE</u>	-11379	2491
+ report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- engagements à réaliser sur ressources affectées		
<u>Excédent ou déficit</u>	-11379	2491
Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
<u>Evaluation des contributions volontaires en nature</u>		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	171504	168309
Dons en nature		
Total	171504	168309
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	171504	168309
Personnel bénévole		
Total	171504	168309
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) à inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) stock final moins stock initial = montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(c) y compris droits de douane		
(d) stock initial moins stock final = montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(e) y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

ASS CLUB DE LOISIRS DE TOURLAY
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 31/08/2018, l'indemnité de départ en retraite du personnel a été comptabilisée pour 13 020€. Le cumul à fin août 2018 s'élève à 106 664€. La valorisation de la mise à disposition gratuite de locaux et de personnel par la ville de Tourlaville-Cherbourg en Cotentin, s'élève à 171 504€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------|------------|
| - agencements divers | 10 ans |
| - mobilier | 5 à 10 ans |
| - matériel de bureau | 3 ans |

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 708		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		16 789		
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	28 072		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	40 066		1 975
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	84 926		1 975
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		5		
	Prêts et autres immobilisations financières		5 296		6 700
		TOTAL IV	5 301		6 700
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	93 935		8 675

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'ébts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 708	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		outillage indus.				16 789
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				28 072
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.		1 229		40 812
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III		1 229	85 672	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			4 900	5	
				4 900	7 096	
		TOTAL IV		4 900	7 101	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		6 129	96 481	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 708			3 708
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		12 043	1 779		13 822
Inst. générales agencem. amén. div.		15 050	2 151		17 201
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	36 028	1 255	1 229	36 054
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		63 120	5 185	1 229	67 077
TOTAL GENERAL		66 828	5 185	1 229	70 784

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ACTIF CIRCULANT

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 096	2 900	4 196
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	24 609	24 609	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques	1 403	1 403	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	70 645	70 645	
	Charges constatées d'avance	17 577	17 577	
TOTAUX		121 331	117 134	4 196
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 577
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	17 577

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	24 609
Autres créances	72 048
Disponibilités	15 548
TOTAL	112 205

ASS CLUB DE LOISIRS DE TOURLAY
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		46 932	46 932		
Personnel & comptes rattachés		32 223	32 223		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		37 461	37 461		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	6 414	6 414		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 400	1 400		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		137 957	137 957		
TOTAUX		262 387	262 387		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ASS CLUB DE LOISIRS DE TOURLAY
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	137 957
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	137 957

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 010
Dettes fiscales et sociales	51 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	59 656

ENGAGEMENTS

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement	13 842					13 842
TOTAL (1)	13 842					13 842
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	13 842					13 842

ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS DE TOURLAVILLE

Siège social : Rue des cités Tourlaville
50 110 Cherbourg-en-Cotentin

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/08/2018

Cabinet Marc Dariel

Siège social : 195, Rue des Ajoncs, 50 110 Cherbourg-en-Cotentin

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Aux membres de l'association Club de Loisirs de Tournaville

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à CHERBOURG-EN-COTENTIN, le 31/10/2018

Le Commissaire aux Comptes

Marc Dariel

